

Paris, le 3 juillet 2026

Loi d'urgence agricole : la CMP doit être conclusive !

Adopté au Sénat, le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles a été considérablement renforcé pour répondre aux attentes du monde agricole sur des volets majeurs (eau, prédation, revenu...). Jeunes Agriculteurs attend maintenant de la commission mixte paritaire (CMP), qui se réunira à partir du 16 juillet, qu'elle soit conclusive et aboutisse à un texte ambitieux pouvant être définitivement adopté à la fin du mois.

Les parlementaires qui formeront la CMP ont donc la responsabilité d'aboutir à un consensus sur ce projet de loi, que nous souhaitons le plus proche de la version du Sénat. Le monde agricole ne supporterait pas de voir des rangs clairsemés à l'Assemblée nationale contre une loi qu'il attend de pied ferme. Toute absence durant le vote solennel serait interprétée comme un aveu d'indifférence des parlementaires vis-à-vis de la souveraineté agricole française.

Jocelyn Dubost, président de Jeunes Agriculteurs, déclare : « *Le projet de loi d'urgence agricole adopté au Sénat porte de nombreuses avancées attendues par la jeunesse agricole, dans un contexte climatique qui nous force à agir au plus vite. À la commission mixte paritaire de trouver un équilibre pour garantir une vision d'avenir à notre agriculture, à la fois productive, résiliente et protectrice* ».

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Etienne Leray | Conseiller relations presse et communication digitale | 07 86 22 90 67 | eleray@jeunes-agriculteurs.fr